

CSAL-FS du 12 mai 2023

La santé des agents, une priorité pour la CGT !



On a tendance à l'oublier mais l'Etat-employeur a l'obligation d'assurer la santé physique et mentale des agents. Ce 1^{er} Conseil Social d'Administration Local en Formation Spécialisée (CSAL-FS) a enterré le CHSCT qui traitait de la Santé, de la Sécurité et des Conditions de Travail des agents. On aura donc quelques doutes sur les réelles intentions de l'administration.

Et, la direction les a rapidement confirmés ! En effet, cette nouvelle instance ne sera pas présidée par le DDFIP, faut-il y voir le peu d'intérêt qu'il porte à la santé de ses agents ?

De plus, quand l'intersyndicale dépose un droit d'alerte sur l'ensemble des services parce que « *les conditions actuelles de travail des agents de la DGFIP ont des effets directs sur leur santé. Le déséquilibre entre les contraintes et les moyens donnés par l'administration pour y faire face, entraînent un mal-être ou une souffrance au travail* », cela n'est pas pris au sérieux !

Passons sur l'absence de règlement intérieur et la non-formation des élus, de l'ordre du jour plus que chargé (15 points à examiner !), le dialogue social a du plomb dans l'aile ! Sa rénovation, prônée par l'Etat-employeur et la direction, signifie t-elle son rabais ?

L'avenir nous le dira... En attendant, voilà ce qu'il fallait retenir de cette séance :

Fiches de signalement/Accidents de service ou trajet/Agents vulnérables

Le constat est partagé sur le fait que le nombre de fiches de signalement déposé ne correspond pas aux agressions que subissent les agents. Serais-ce parce qu'ils doutent de leur utilité ? Une chose est sûre, c'est que la fiche de signalement est la seule manière de faire acter et comptabiliser ces agressions pour qu'enfin la direction prenne de réelles mesures pour y mettre fin.

Fin du dispositif spécifique « covid » pour les agents vulnérables. Et oui, il suffit d'un texte pour tout faire revenir à la normale ! Cette maladie qui était grave au point de tous nous enfermer, ne l'est plus aujourd'hui. Donc retour au présentiel et au télétravail conventionnel à moins de justifier d'une situation particulière (ne pas hésiter à nous solliciter si besoin).

Droits d'alerte



➔ **SPFE Draguignan** : déposé le 24 septembre 2020, la procédure a été maintes fois ralentie, voire empêchée. Pour la première fois, un compte rendu et un plan d'action ont été présentés. Un nouveau point doit être fait en fin d'année. Mais même si des moyens ont été déployés, force est de constater que des tensions subsistent toujours alors même que les équipes ont été renouvelées pour partie. La charge de travail, la pression des chiffres, la perte de sens du travail, l'industrialisation des tâches et le manque d'effectif pèsent encore énormément sur tous les agents.

➔ **CFP Brignoles** : déposé le 5 octobre 2022 en CTL, il n'a pas été vraiment traité par la direction. En effet, elle nous affirmait lors de son dépôt que « les nuisances étaient derrière nous » ! Rappelons que le centre de finances publiques de Brignoles a fait l'objet d'importants et lourds travaux du fait de l'arrivée du SGC dans ses murs. Pour un immeuble qui va être rasé (projet de la mairie sur l'aménagement des berges du Caramy), la facture est lourde (plus d'un million d'€). Côté



procédure, une simple visio et le suivi plus resserré des travaux par la direction. Pas ou peu de mesures concrètes pour les agents qui ont subi plusieurs mois de réelles nuisances. Le dossier peut être fermé, l'immeuble a été inauguré, dixit la direction !!

Transfert des BDV à Saint Bernard

Conséquence du plan cité, d'importants travaux de désamiantage vont être effectués sur la cité des Lices. Les Brigades De Vérifications toulonnaises (environ 30 agents) devaient donc être relogées. Dès le départ, la CGT avait proposé de les installer au 2ème étage de l'immeuble Saint Bernard qui était inoccupé. Mais refus de la direction au motif que cela engageait trop de frais (réparation de la climatisation). Au final, des locaux seront quand même occupés au 2^e (mais sans clim) mais par contre les agents du SIE auront vu leur espace de travail se « contracter » ! Et 2^e effet kiss cool, le parking va aussi se contracter pour l'ensemble des agents ...

Budget

Le budget est maintenu mais la réserve (somme qui est ponctionnée par la DG et jamais restituée) est augmentée ! Elle passe de 6 % à 9 % ! Résultat, il y a moins d'argent pour mener des actions pour préserver et assurer la santé des agents. Celles-ci couvrent l'achat de fauteuils ergonomiques, tapis de souris, lampes, ballons (attention aux préconisations), « relamping », défibrillateurs, formations (risques psychosociaux, premiers secours, risques routiers, etc). Une nouveauté cette année, les massages.

Une surprise, le financement d'une conférence sur le changement proposée par les assistantes sociales ! Sensée donner des outils aux agents pour mieux accepter le changement, mieux gérer leur souffrance au travail, pour la CGT, cette conférence ne répond nullement aux difficultés rencontrées par les agents au quotidien : manque de personnels, charge de travail importante, industrialisation des tâches, NRP, informatique régulièrement défaillant, etc. La CGT a refusé de se prêter à cette mascarade.



Le vote sur le budget a été fait par mail, à posteriori ! La CGT a voté CONTRE, contre son insuffisance et contre son détournement.

PAP/DUERP

Nouvelle campagne mais des thématiques sont récurrentes comme l'augmentation des charges et les risques psychosociaux. De plus, les actions du PAP n'ont pas vraiment de visibilité auprès des agents.

Risque incendie

Les protocoles n'ont cessé d'évoluer. Avec le télétravail, la philosophie c'est que chacun est responsable de son évacuation ! Des exercices d'évacuation avec fumigènes ont été menés sur Besagne et la Pairie.

Questions Diverses

⇒ Plan Cité

Les annonces seront faites lors du CSAL convoqué le 15 mai 2023 !

Un scoop : nous n'avons eu aucune info lors de ce CSAL ... si ce n'est que c'est la préfecture qui prend la main sur ce dossier !

Pour la santé des agents, La CGT Finances Publiques 83 ne cessera de revendiquer l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique qui a supprimé les CHSCT mais aussi les CAP de mutations et de promotions ! Pour beaucoup, le travail est aujourd'hui synonyme de souffrance.

Alors faire 2 ans de plus, c'est toujours NON !